

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr.
France 12 - Etranger 18 fr.

Le franc de Germinal est intangible

Dans le silence des vacances, parmi la torpeur du mois d'août, il est difficile de percevoir les remous de l'opinion publique. Mais dans les conversations des individus l'on surprend l'ampleur du mécontentement.

Pour la première fois, en effet, depuis que j'ai l'âge d'homme, j'ai l'impression désagréable que les meilleurs citoyens, les plus fidèles à la démocratie sont tentés de rendre le régime responsable de leur déconvenue.

Or, jusqu'ici les Chambres successives quelle que fut la nuance de leur républicanisme, eurent le souci d'éviter les mesures vexatoires propres à irriter la masse.

Mais, cette fois, nos représentants ont fait preuve d'une audace à braver l'impopularité qui marque de leur part un bien certain mépris du suffrage universel ou bien une absence complète de discernement.

Il ne s'agit pas d'alléguer que le vœu général de la stabilisation se dégageait des élections dernières. A cela je réponds qu'on a abusé de la publicité par l'équivoque d'un mot obscur.

Stabilisation signifiait dans l'esprit des gens la fin d'un arbitraire favorable aux combinaisons des spéculateurs et non la consécration éclatante de cet arbitraire qu'aucune raison de salut public ne peut justifier.

N'allez pas croire, en effet, que « La Ligue des Victimes du Cours Forcé » (33, rue d'Amsterdam) en réclamant réparation pour les sacrifiés fasse œuvre anti-nationale. Bien au contraire, elle prétend éviter au pays les conséquences désastreuses d'une mesure absurde fondée sur l'illégalité.

Consultez les listes de protestation que fait circuler la Ligue, vous verrez des juristes éminents, des magistrats de haut renom, des administrateurs, des techniciens s'inscrire en foule, tous gens qui ne passent point pour ennemis du bien public, mais qui savent qu'il est impossible de laisser maintenir l'état de choses engendré par cette stabilisation sans conditions.

Dans son adresse aux pouvoirs législatif et exécutif du 20 juin dernier, le Comité d'Action de la Ligue a très clairement signalé que, la monnaie ayant deux fonctions distinctes, la mesure des valeurs et l'échange des marchandises, il était indispensable de séparer nettement les deux notions, essentiellement différentes, d'unité de compte et d'instrument monétaire.

Or, si la réglementation de l'instrument monétaire est un service public, dont l'exécutif a la charge sous le contrôle du législatif, il n'en est pas de même de l'unité de compte, dont la valeur sert de base à toutes les conventions.

Cette unité de compte est, en l'espèce le franc, et sa définition reliée au système métrique doit rester aussi immuable que celle du mètre lui-même.

Rien ne peut empêcher le franc d'être le franc, tel qu'il fut institué par les grands décrets de germinal an XI, base fixe de tous les règlements pécuniaires.

Le franc à 4 sous, le franc-Poincaré, n'est qu'un bâtarde qui usurpe sa fonction.

Car le cours forcé n'est qu'un moratorium sine die concédé à la Banque de France et la dispensant provisoirement de rembourser en monnaie métallique les billets à vue qu'on lui présente. L'inconvertibilité ne joue qu'entre la Banque et les détenteurs de ses billets. Mais la question des validités des clauses de paiement entre créanciers et débiteurs en quoi en dépend-elle ?

Si le salut public peut exiger que la monnaie d'échange à la suite de l'inflation soit réduite des quatre cinquièmes malgré les pertes intimes qui en seront la conséquence pour certains citoyens, il est illégal d'en déduire que l'unité de compte a perdu de sa valeur dans la même proportion, ce qui revient à transférer la fortune des particuliers de l'un à l'autre, à favoriser les débiteurs au détriment des créanciers.

Le papier-monnaie convertissable se déprécie, mais les objets gardent leur valeur par rapport à la monnaie métallique comme on le voit par la hausse du prix des objets en période de cours forcé. Et cette hausse n'est-elle pas une façon indirecte, malgré la loi de révaloriser le billet de banque déprécié, imaginée par les commerçants ?

Il n'y aurait donc que l'unité de compte — intangible — qui souffrirait de la dévaluation ?

C'est tellement absurde qu'en ne révalorisant par les contrats d'une manière ou d'une autre, en n'indemnisant pas ses prêteurs, l'Etat risque de se faire soupçonner d'être le complice des grands organismes économiques et financiers intéressés à achever la ruine des épargnants.

Que la Chambre se le dise, et qu'elle songe à sa responsabilité dans la circonstance.
JEAN DE PIERREFEU.

L'élection Sénatoriale de la Haute-Garonne

Le « Journal de Toulouse » annonce qu'un nouveau nom, celui de M. Gheusi, ancien député, recteur de l'Université de Lyon, vient s'ajouter à la liste connue.

M. Gheusi, appartient au Parti radical-socialiste.

Mais jusqu'ici, dit notre confrère toulousain, c'est M. Savignol, conseiller général, président de la Commission départementale qui tiendrait la corde pour employer le langage électoral.

M. Honoré Leygue, président du Conseil général, ancien sénateur, manifesterait toujours l'intention de se présenter.

M. Lucien Saint serait prêt à affronter la bataille, mais un cas d'opportunité gouvernementale le retiendrait.

Ses amis disent que si leur candidat était élu sénateur de la Haute-Garonne, il donnerait immédiatement sa démission de Résident Général, il répondrait en cela au désir de M. Poincaré !

Cela nous étonne que M. Poincaré ait manifesté ce désir pour notre Résident Général, alors que l'honorable M. Steeg, reste au Maroc.

Si nous avons demandé aux électeurs de la Haute-Garonne de le choisir entre tous, ce n'est point pour qu'il nous quitte dès son élection, mais parce que nous te de son élection, mais parce que nous savons qu'il est un homme à mener de front les intérêts du beau département et ceux de la Tunisie.

On discute sa candidature, ou plutôt on lui dispute le siège, mieux vaut pour lui abandonner et rentrer à son poste à Tunis le 10 octobre, comme on l'a annoncé.

C'est un sage, et toute la Tunisie l'approuvera.
J. S. P.

Le bail du Palmarium doit cesser à son expiration



Le renouveler de gré à gré serait trahir les intérêts de la Commune, aussi sommes-nous certains que le Conseil Municipal ne le voudra jamais, non jamais. Cependant on fait grief à notre Municipalité de vouloir le mettre en location, comme il sied à l'expiration du bail, c'est-à-dire, croyons-nous, à la fin de l'année.

Ce qui nous étonnerait c'est que notre Municipalité n'agisse point ainsi et continue à percevoir une location dérisoire, absolument dérisoire, de 25,000 ou 30,000 francs par an d'un établissement qui en vaut 2 à 300,000, puisque aussi bien pour un misérable appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains et w.-c. dans les quartiers centraux on demande 8, 9 et 10,000 francs par an !

Nous espérons donc, et comptons fermement, que la Municipalité ne se laissera pas détourner de son devoir pour favoriser des tenanciers au détriment des intérêts généraux de la ville.

Ce n'est pas une raison parce que les directeurs actuels ont montré des qualités d'impresarios pour leur faire un cadeau de plusieurs centaines de milliers de francs.

N'est-ce pas, confrère Bouyac ? Au surplus, ces Messieurs n'auront qu'à se présenter aux enchères de location qu'ils tâcheront de garder le Palmarium en faisant une offre assez élevée qui leur laisse pourtant un bénéfice. Et eux seuls, mieux que quiconque, peuvent le faire à coup sûr, après l'expérience de leurs années de direction.

Echos et Nouvelles

DANS LA FAMILLE BEYLICALE
S. A. le prince Ahmet Bey du camp, vient d'avoir la joie d'avoir un fils qui a reçu les noms de Mohamed Ridha.

Nous formons des vœux de bonheur et de bonne santé pour le jeune bébé, et adressons nos félicitations bien sincères au prince Ahmet Bey.

Uⁿ MINISTRE DE L'AIR

Tout le monde réclamait M. Laurent Eynac au Ministère de l'Air, mais M. Poincaré insistait auprès de M. Tardieu pour qu'il prit le Ministère de l'Air.

Celui-ci ne voulut rien savoir, et M. Eynac fut enfin désigné, mais au fond de lui-même nous gageons qu'il n'aura aucune reconnaissance pour son président du Conseil.

A LA DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

M. de Saint Paul, docteur en droit et Sarrus, receveurs de l'Enregistrement sont élevés, le premier à la classe exceptionnelle, et le second à la 1^{re} classe. Sincères félicitations.

AUX RENTRES

M. Colombe, le sympathique directeur du « Magasin Général » qui vient de faire une tournée d'achats pour les clients de cette importante maison, la première de toute l'Afrique du Nord.

LE COLONEL FELICI

Nous nous sommes abstenus de parler de la maladie du colonel Felici pour une bonne raison que nous n'avons jamais pu avoir des renseignements précis sur la santé de notre cher ami, dont le retour est annoncé par un des premiers courriers d'octobre.

Nous souhaitons qu'il nous revienne en parfait état de santé et lui adressons par avance nos meilleurs souhaits de retour.

DANS LA COURONNE D'ITALIE

Nos sincères félicitations à M. Guadrat, chef des Services de la Municipalité qui vient de recevoir la Croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

DEUIL

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Mustapha Dinguizil, veuve du regretté premier ministre de S. A. le Bey.

En cette douloureuse circonstance, nous prions les familles que ce décès plonge dans le deuil d'agréer nos bien sincères condoléances.

MARIAGE

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à M. Eysermann venu à Tunis pour assister au mariage de sa belle-fille Mlle Cherbonnier avec M. Jean Spiteri.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos compliments aux parents.

AUX RETOURS

Notre excellent ami M^r Gaudiani, vice-président du Grand Conseil est rentré hier de France et de Corse par l'« Oudja ».

Meilleurs souhaits d'heureux retours.

L'ECLAIRAGE PUBLIC A TUNIS

L'éclairage public de notre ville a subi depuis notre occupation des changements importants.

Au début du Protectorat nous avions le gaz dans la ville européenne, bien peu développée à cette époque, et des veilles à l'huile dans la ville arabe.

C'était le bon temps des zapptiers, des boukouffas, des boutletas, des rials, des caroubes, des poulets à douze sous, des œufs à dix sous la douzaine, et tout à l'avenant.

Puis le gaz vint remplacer les veilles dans les quartiers arabes, et les zapptiers disparurent avec elles.

Ensuite nous eûmes partiellement l'éclairage au gaz et à l'électricité, et aujourd'hui à côté du gaz, qui sert principalement pour la cuisine, nous avons un bel éclairage électrique qui ne le cède en rien à celui des grandes villes de France et cependant se transforme de jour en jour sous l'habile et éclairée direction — c'est le cas où jamais de le dire — de M. Mouchard, le sympathique et distingué directeur de la Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunisie qui est à l'affût de toutes les innovations relatives à l'éclairage des villes pour en faire l'application ici avec l'autorisation du Conseil Municipal.

L'AFFAIRE DE TABIA-EL-OUBIRA

La « Tunisie Française » a trouvé le moyen de désintéresser notre ami M. Basilio Comitéas, à peu de frais pour le Protectorat en prélevant sur le boni de l'or, l'indemnité qui lui est due légitimement par la privation de jouissance de sa propriété.

Cette suggestion est à retenir, aussi espérons-nous qu'elle sera prise en considération.

QUEL TOUPET !

Un journal d'Algérie « L'Avenir de Guelma » vient d'être sommé par huis-

sier d'avoir à désigner l'auteur d'un article sous menace qu'il subirait toutes les rigueurs de la loi.

Quelle mentalité !

Et le secret professionnel qu'en fait ce particulier ?

Et notre confrère a fait à l'officier ministériel la seule réponse qu'il fallait : M... pour X...

Très bien, confrère, cette réponse vous honore et nous vous en félicitons sincèrement.

PLUSIEURS CAS D'INSOLATION AUX GRANDES MANŒUVRES

D'ALGERIE

Des grandes manœuvres viennent d'avoir lieu dans le département de Constantine, elles ont provoqué plusieurs cas d'insolation mortelle, et de nombreux malades ont dû être évacués sur les hôpitaux de la région.

On n'a réellement pas idée de faire accomplir des grandes manœuvres en plein été, c'est au commencement du printemps qu'elles devraient avoir lieu si tant est qu'elles soient absolument nécessaire par ces temps de vie chère, car les grandes manœuvres ce sont des dépenses supplémentaires au budget.

LA DAME « APPETISSANTE »

M. Coggia, juge d'instruction à Marseille, a découvert dans les papiers saisis sur Rey, le Landru numéro deux, une lettre suggestive émanant d'une rentière de Toulouse :

« Monsieur, écrivait la dame, j'apprends par une annonce que vous désirez vous marier. Moi aussi je cherche l'âme sœur, moi aussi je soupire dans la solitude ; j'ai une honnête aisance, deux cent mille francs environ ; j'ai quarante-neuf ans, et suis encore appétissante (sic). Voulez-vous que nous fassions connaissance, j'adore l'imprévu. » etc., etc.

Heureusement pour la dame solitaire et appétissante, l'arrestation de Rey ne lui permit pas d'avoir avec lui le rendez-vous projeté.

LES JEUNES FILLES MALGACHES VONT POUVOIR DEVENIR MEDECINS

Nous n'en sommes pas encore là, en Tunisie, et il faudra des années avant que des jeunes musulmanes étudient la médecine, ce qui serait pourtant un bien, car les familles musulmanes, celles des villes, ne veulent pas entendre parler de médecins indigènes, ce qui les choquerait ; aussi font-elles appel aux médecins français, israélites ou étrangers. C'est le 1^{er} janvier prochain que l'Ecole de Médecine de Tananarive pourra recevoir ces jeunes filles indigènes qui, une fois pourvues du diplôme, devront servir obligatoirement pendant 10 ans à l'Assistance Médicale Indigène.

Félicitations aux promoteurs, et en particulier au Gouverneur général de la Colonie.

AU PROMOTEUR DU LAIT X...

Un correspondant de la « Gazette du Nord » de Diégo-Suarez, lui adresse des félicitations ironiques parce qu'il a reproduit un de nos échos intitulé :

Lait condensé écrémé,

Substance nuisible

Si le Maroc a reconnu ce lait comme nuisible à la santé, surtout des vieillards et des tout petits, il a eu raison de l'interdire, et nous ne voyons pas pourquoi la Tunisie et Madagascar ne l'interdiraient pas à leur tour.

Nous ne sommes à la solde de personne pas plus de la firme X... ou Y..., et la preuve c'est que celle qu'il cite nous l'avons secouée comme un prunier pendant la guerre parce qu'elle était la propriété de nos ennemis.

Rien n'est plus facile de savoir si le lait condensé écrémé est nuisible ou non à la santé, il suffit de le faire analyser par le Laboratoire de Tananarive et si celui-ci le juge bon, demander au Maroc les raisons de son interdiction.

Un point, c'est tout.

NOTRE « RIVE »

Sous une couverture de Caillat, « Notre Rive » offre ce mois-ci un ensemble remarquablement varié d'articles de documentation, de nouvelles et de notes qu'accompagnent pour le plaisir des yeux de belles illustrations et deux hors-textes signés Dabat et Collot, et une composition de Brouty. Un récit saisissant du capitaine Duval, spécialiste de l'évasion nous conduit en une randonnée angoissante à travers l'Allemagne ennemie. José E. Bruyer publie une étincelante chronique parisienne de Spartacus, une fantaisie marquée du sceau de l'esprit le plus fin et le plus délicat. Une page

émouvante sur le Dabat signée de critique d'art Marc Michel, etc., etc...

Que « Notre Rive » est un vrai régal, s'y abonner 30 francs par an, 10, rue Bedeau à Alger.

Envoi d'un numéro spécimen contre 3 francs.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DE FORETS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le mercredi 10 octobre prochain, à 11 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, avenue de Paris, à la vente à leur folle enchère de trois lots de lièges de reproduction impayés de la vente du 14 octobre 1926 et comprenant respectivement 628, 196 et 450 balles pesant au total : 876 quintaux.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE

1^o Une parcelle de terrain, de forme carrée, clôturée de catus, d'une superficie approximative de deux cent trente-cinq mètres carrés (fondation de la Zaouia de Sidi-Alouane, située au village de Sidi-Alouane, caïdat de Mahdia.

Mise à prix : trois cent quarante-quatre francs, ci Fr. 344
2^o Dix pieds d'olivier, Habous de la fondation de l'Oratoire Ben Bechicha, situés à Meneguaa Ghaba de Ksour-Saf.

Mise à prix : Sep cent cinquante francs, ci Fr. 750

3^o Une terre divisée en deux parcelle d'une superficie d'environ deux mille cent quatre-vingt-huit mètres carrés, pourrait servir à la construction Habous de Sidi-Alouane de Mahdia, sise au Sud de Sidi-Alouane à Mahdia.

Mise à prix : quatre mille francs ci Fr. 4.000

Il sera procédé le vendredi cinq octobre mil neuf cent vingt-huit à neuf heures du matin à l'échange par vote d'enchères publiques des immeubles ci dessus désignés.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise, N° 55 à Tunis et à l'Agence des Habous à Mahdia.

Le Président des Habous :
HASSAN BARQUETE.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE

1^o Une parcelle de terre clôturée de cactus avec sept pieds d'olivier, fondation Djema-el-Kebir à Moknine, située près de Bir-Erroumana à Moknine, Caïdat de Monastir.

Mise à prix : vingt-deux mille trois cent cinquante-trois francs ci Fr. 22.353

2^o Trois pieds d'olivier dans une terre devenue propre à la construction, fondation de la Mosquée Touza, situés Jeninet-Sebala Houmet-el-Ousseltia à Touza, caïdat de Monastir.

Mise à prix : cinq mille six cent vingt-trois francs, ci Fr. 5.623

3^o Une parcelle de terre contenant cinq pieds d'olivier d'une superficie approximative de 918 mètres carrés, fondation Mosquée de Touza, située sur la route de Touza, Caïdat de Monastir.

Mise à prix : trois mille francs ci Fr. 3.000

4^o Quatre pieds d'olivier à Saniet-Cherada, trois cinquièmes d'une parcelle de terre avec un pied d'olivier dite Bir-Karfo, fondation Habous El-Kebir, situés forêt de Monastir.

Mise à prix : mille neuf cent trente-huit francs, ci Fr. 1.938

5^o Huit pieds d'olivier sur la route de Touza, fondation de Sidi-Arfa, situés Ghabat-blad-Mnara, Caïdat de Monastir

Mise à prix : mille six cents fr. ci Fr. 1.600

6^o Deux pieds d'olivier dans la Saniet de Mohammed Kachoukh (fondation Mosquée Janzari) trois pieds d'olivier à Saniet-Ammar (fondation Mosquée -du Bardo), un pied d'olivier près de l'abreuvoir dudit lieu (fondation Sidi-Al-Kalboussi).

7^o Un pied d'olivier à Saniet Sidi-el-Gharbi (fondation Zaghouni) la moitié de quatre pieds d'olivier à Saniet-Omar,

MAGASIN GENERAL

TUNIS - 16, 18, 22, Avenue de France, rues Amilcar, Annibal et Régulus - TUNIS

LUNDI 24 SEPTEMBRE et jours suivants

EXPOSITION GENERALE pour la RENTREE des CLASSES

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES A TOUS NOS RAYONS

VOIR NOS ETALAGES

Service de Livraison par Automobiles assuré en ville, Banlieue et grande Banlieue

Bardo, Manouba, Ariana, Djebel-Djelloud, Mutuelville, Franceville, Radès, St-Germain, Goulette, Marsa etc...

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE

Il sera procédé, le lundi 24 septembre 1928, à 10 h. du matin, à Ain-Draham à l'échange, par voie d'enchères publiques, d'un hôtel immatriculé, sous les numéros 2.777 et 20.116, sur la mise à prix de 78.821 francs.

Montant des sommes à déposer avant de prendre part aux enchères francs 10.000.

L'adjudication aura lieu à l'Hôtel même, faisant l'objet de cet avis d'échange.

Le Président des Habous
HASSAN BARQUETE.

REGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture
du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES FORETS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le mercredi 10 octobre 1928, à 8 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, avenue de Paris, à la vente des lièges mâles et de reproduction.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El-Feidja.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il sera procédé le 22 septembre courant, à dix heures du matin, à l'Agence des Habous à Mateur, à la mise aux enchères de location pour une durée de quatre ans de l'Enchir « Kariet Sidi Belhai », sis au Caidat de Mateur. Immatriculé, habous M'Hammed Khazna-

dar d'une contenance de 1.260 hectares en majeure partie de bonne qualité et renfermant une quantité de paille mesurable.

Mise à prix : 250.000 francs par an. Prière de s'adresser pour tous renseignements à Si Mohammed ben Othman, 168, Rue Bab Souika, Tunis.

Le Président des Habous
HASSAN BARQUETE.



COMBATTEZ LE

PALUDISME

et ses conséquences

Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc., par

L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60

En vente dans toutes Pharmacies

Gros : JASMA, Tunis

ANIS BERGER

Aperitif anisé
Claude Berger et Cie - Marseille

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Etant donné l'importance de d'achats nous vendons nos pianos sous prix défiant toute concurrence

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR

Chambres avec salle de bains
Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE

Hôtel Eymon

Souffle du Zéphyr - Marsa Plage
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Le Gérant : Emile LUMBROSO
IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

(fondation Mosquée du Bardo), situés forêt de Bembla, Caidat de Monastir.
Mise à prix : mille trois cent quatre-vingt-huit fr., ci Fr. 1.388
8° Une parcelle de terre contenant un pied de d'olivier, d'une superficie de 80 mètres (fondation Mosquée Ismaïl), située à El-Mausalla, banlieue de Moknine, Caidat de Monastir.
Mise à prix : cinq cents fr., ci Fr. 500
Il sera procédé le mercredi trois octobre mil neuf cent vingt-huit à neuf heures du matin, à l'échange par voie d'enchères publiques des immeubles ci-dessus désignés.
Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise et à l'Agence des Habous à Monastir.

Le Président des Habous
HASSAN BARQUETE.

Administration des Habous

CONSTITUTION D'ENZEL

1° Une maison et un 1^{er} étage à l'état de ruine ainsi que trois boutiques, situées rue du Colonel Moland N° 10 à Sousse.

Mise à prix : neuf cents francs par an, ci Fr. 900
2° Une parcelle de terre, d'une contenance de 588 mètres carrés, titre Foncier N° 17857, situées près de Sidi-Bou-Djaffar de la gare de Sousse.

Mise à prix : vingt et un mille francs, ci Fr. 21.000
3° Trois magasins situés rue d'Italie à Sousse.

Mise à prix : dix-neuf mille fr. ci Fr. 19.000
4° Trois pieds d'olivier, fondation Esseghir, situés à Houmet-bou-Hessina près Sousse.

Mise à prix : mille trois cents fr. ci Fr. 1.300
5° Une pied d'olivier à Remel Saniet-el-Djerbi à Sousse, deux pieds d'olivier au même endroit, fondation Sidi-Salem, un pied d'olivier au Krimel, fondation Sidi-Brahim, Ghaba d'Hammam-Sousse.

Mise à prix : mille fr., ci Fr. 1.000
6° Un seul pied d'olivier, petit habous de Sousse, Houmet-bou-Hassna.

Mise à prix : mille fr., ci Fr. 1.000
7° Un pied d'olivier, Habous de la Zaouia situé Ouled-Galem, une forêt de la Zaouia de Sousse.

Mise à prix : cinq cents francs ci Fr. 500
8° Trois pieds d'olivier, Habous de la Grande Mosquée de M'Saken, situés à Saniet-Ouled-Adjeroud à Ensenken.

Mise à prix : neuf mille quatre-cent dix-neuf francs, ci Fr. 9.419
9° Neuf pieds d'olivier du grand Habous de Sousse, situés Saniet-Cheikh Salah-el-Hachem, Ghaba de Kalaa-Kebira.

Mise à prix : deux mille cinq cents francs, ci Fr. 2.500
10° Une parcelle de terre de 71 mètres carrés près de Souk d'Akouda.

Mise à prix : mille cinq cent quatre-vingt-dix fr., ci Fr. 1.590
11° Trois pieds d'olivier, dont deux Habous de Sidi-Bouchim et le troisième Habous de Sidi-Salem Soltane, situés à Hammam-Sousse.

Mise à prix : huit cents fr., ci Fr. 800
Il sera procédé le lundi 1^{er} octobre mil neuf cent vingt-huit à neuf heures du matin à l'échange par voie d'enchères pu-

bliques des immeubles ci-dessus désignés.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau Foncier N° 28 à la Djema'a à Tunis, 55, rue de l'Eglise et à l'Agence des Habous à Sousse.

Le Président des Habous
HASSAN BARQUETE.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il sera procédé le vingt-sept septembre courant, à trois heures de l'après-midi, à l'Agence des Habous de Téboursock à la mise en location aux enchères publiques pour une période de quatre années de l'Enchir Ain-Ezzelika, sis au Krib, Caidat de Téboursock habous d'El-Hadj Mohammed ben Salah ben Essaidi, d'une contenance de 160 hectares, sur la mise à prix de 8.000 francs par an.

Prière de s'adresser pour tous renseignements à Si Mustapha ben Zakour, 5, rue Souk des Etoffes, Tunis.

Le Président des Habous
HASSAN BARQUETE.

LES HOMMES PRÉFÈRENT - ILS LES BLONDES ?

Pourquoi pas les brunes ?
Ce que disent 100 hommes mariés et 100 célibataires.



Une enquête faite par un psychologue connu auprès de cent hommes mariés et cent célibataires, prouve que pour le choix d'une femme un joli teint prime tout. En ce qui concerne leur préférence pour les brunes ou les blondes leurs suffrages sont à peu près partagés. Mais aucun homme n'aime à voir un nez brillant, cela lui donne l'impression qu'une femme qui en est affligée est peu soignée et qu'elle est presque négligée dans son aspect extérieur. Aucun homme encore n'aime à voir une femme se poudrer le visage pendant toute la durée d'un thé dansant. Vous pouvez faire adhérer toute la journée n'importe quelle poudre au visage, en dépit d'un nez violent, sans temps puvieux ou de la transpiration provoquée par la danse, simplement en y mélangeant un peu de mousse de crème. La mousse de crème agit également comme un tonique à l'égard de la peau et son emploi continu améliore le teint et bannit pour toujours un nez brillant. Dans la Poudre Tokalon, la mousse de crème est mélangée scientifiquement, juste dans les proportions voulues, avec la poudre aérée la plus fine. Ce st, en matière de poudre, la plus grande découverte, concernant le teint, faite depuis 50 ans. Plus de 3.000.000 de femmes emploient maintenant, chaque matin, la Poudre Tokalon à la mousse de crème - en France, en Amérique, en Angleterre, en Italie, - les femmes les plus jolies et les plus belles exigent partout, désormais, la Poudre Tokalon et comme conséquence vous voyez maintenant bien moins de nez brillants qu'il y a deux ans.

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10,49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX
SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque,
de Bourse et de Change.

Location de compartiments de
COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS



Un
complet
signé
J. BELL
est une merveille
d'élégance
Le meilleur
marché de tout
TUNIS

Agence Générale d'Assurances LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beau coup la Compagnie venant immédiatement après elle.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. C. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4,79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours au Paris 1900

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{IE} Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Mèches de mines
3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis : Téléphone-0,74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »

(27^{ME} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18,96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à «OFFICE FRANÇAIS»!

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{IE}

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1,74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés

Fil de fer à fourrage 13-14

REB BUUX Rue Es-Sadikia,
Entrepôt : Rue 8, 3e Portul prolongée